

---

## NOUVEAUTÉS EN URBANISME : FORMATION GRATUITE POUR LES MEMBRES DE LA COMBEQ

---

**Saint-Jean-sur-Richelieu, le 25 mai 2021** – Ayant toujours à cœur de tenir ses 1 300 membres à l'affût des plus récents développements dans leurs secteurs d'activité, la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ) leur offre une formation gratuite, en classe virtuelle, le 8 juin prochain.

D'une part, le projet de loi 67 (*Loi instaurant un nouveau régime d'aménagement dans les zones inondables des lacs et des cours d'eau, octroyant temporairement aux municipalités des pouvoirs visant à répondre à certains besoins et modifiant diverses dispositions*) a été sanctionné le 25 mars dernier, alors que le projet de loi 69 (*Loi modifiant la Loi sur le patrimoine culturel et d'autres dispositions législatives*) a, pour sa part, été sanctionné le 1<sup>er</sup> avril.

La formation du 8 juin, offerte par M<sup>me</sup> Hélène Doyon, urbaniste-conseil, et M<sup>e</sup> Louis Béland, avocat, permettra d'explorer les nouveautés en urbanisme ainsi que les modifications à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* apportées par les projets de loi 67 et 69.

« Ce duo de formateurs est bien connu et très apprécié par les membres de la COMBEQ. Avec dynamisme et humour, ils arrivent à vulgariser les éléments complexes, et ce, au grand bénéfice des professionnels de notre secteur », explique M. Sylvain Demers, président de la COMBEQ ainsi que directeur de l'urbanisme et de l'inspection au sein des municipalités du Canton de Valcourt, Maricourt et Kinsbury.

« Les formations offertes aux membres de la COMBEQ sont conçues pour approfondir nos connaissances, mettre à jour nos compétences, être au courant de l'évolution et des derniers développements en termes de réglementation et, ainsi, maximiser nos services envers les citoyens des villes, municipalités et MRC du Québec », souligne M. Demers.

Pour en savoir plus ou pour vous inscrire : [combeq.qc.ca/formations](https://combeq.qc.ca/formations)

### À propos de la COMBEQ

La COMBEQ est un organisme à but non lucratif qui contribue activement au développement professionnel de 1 300 officiers municipaux en bâtiment et en environnement de partout au Québec au moyen de formations reconnues et de services exclusifs. Par l'entremise de ses membres, la COMBEQ aide les municipalités dans l'élaboration de leur plan et règlements d'urbanisme, lesquels favorisent l'aménagement et le développement de leur territoire tout en tenant compte de l'évolution des lois et de leur application. De plus, la COMBEQ offre à ses membres un accompagnement éclairant leur permettant de vérifier la conformité des projets présentés dans leur milieu.